

TRANSACTION :

SUBSTITUTION DE MANDATAIRE⁽¹⁾

N° (registre du mandataire)

Entre les soussignés, ci-après dénommés «LE MANDANT» et «LE MANDATAIRE» :

LE MANDANT⁽²⁾

Le Clos IMMOBILIER
9 place du Capitole 31000 TOULOUSE
Titulaire de la carte professionnelle n° 12 798, délivrée par la CCI de Toulouse valable jusqu'au 27/10/2022.
Portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce »

Titulaire : SARL BONDON

LE MANDATAIRE⁽²⁾



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant

M. Arnaud LORGEUX

Tél. : 06-89-79-06-25

Inscrit au RCS de Toulouse

Siret :380 810 671

IL A ÉTÉ FAIT ET CONVENU CE QUI SUIT :

MISSION

Par ces présentes, le mandant ayant reçu mandat arrivant à échéance au plus tard le 29/07/2022
sauf révocation, donne pouvoir au mandataire ci-dessus désigné pour négocier le(s) bien(s) et droits immobiliers ci-après désignés aux
prix, charges et conditions suivantes.

DESIGNATION

- Maison années 1930 d'environ 200 m² sur deux étages avec une cave au sous-sol d'environ 70 m².
Parcelle de 373 m² avec piscine et châtreuse d'environ 25 m².
Située au 23 rue Auguste Granier à Toulouse.
- Un garage situé au 36 rue Auguste Granier à Toulouse

CONDITIONS

Aux fins ci-dessus, le mandant s'engage à permettre au mandataire d'accomplir sa mission dans les limites des pouvoirs conférés par le
mandat initial ; le mandataire est autorisé à diffuser le bien en vitrine, sur le site de l'agence et supports internet excepté les sites :
[Le Boncoin](#), [logiciel](#) et [Paru-vendu](#).

PARAPHES

(1) A utiliser seulement si le mandat du client autorise la substitution.

(2) A compléter ou mettre le tampon de l'agence s'il répond à toutes les informations obligatoires (nom commercial, dénomination sociale, forme,
capital social, n° RCS et SIREN).

PRIX

Le mandataire ne pourra vendre à un prix inférieur à 1 200 000 €
Rémunération comprise, à la charge vendeur
d'un montant T.T.C. de 60 000 €

DURÉE

La validité de la substitution de mandat est limitée à la durée du mandat initial, soit le 29 Juillet 2022
Le mandant s'oblige à avertir le mandataire de la révocation du mandat initial.

RÉMUNÉRATION

Dans le cas où la transaction est réalisée par l'agence mandataire les honoraires seront partagés dans les proportions suivantes : 60% pour l'agence mandataire et 40% pour l'agence mandant.

RÉDACTION D'ACTE ET PERCEPTION DES FONDS

La rédaction de l'acte sous seing privé devra être dévolue au mandant.

Fait à TOULOUSE , le 15/10/2021

En 2 exemplaires dûment signés dont un pour le mandant, un pour le mandataire.

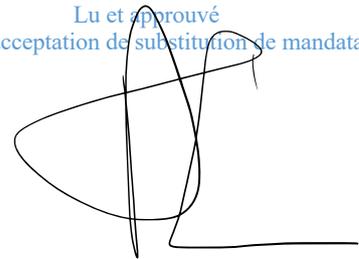
LE MANDANT

Lu et approuvé,
bon pour substitution de mandataire



LE MANDATAIRE

Lu et approuvé
bon pour acceptation de substitution de mandataire



Mots nuls. 0
Lignes nulles. 0